
Nouvelles du vent dans la Somme

Lettre d'information sur la construction du parc éolien du Miroir
Numéro 1 – Septembre 2009

ÉDITORIAL

Dans quelques mois, les Domartois et les Léalégariens seront des acteurs à part entière du Grenelle de l'Environnement. En effet, c'est au printemps 2010 que le parc éolien du Miroir produira ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation de cette feuille de route nationale en faveur du développement durable.

Cette étape importante pour les communes de Domart-en-Ponthieu et de Saint-Léger-les-Domart est aussi un nouveau cap pour La Compagnie du Vent, filiale de GDF SUEZ : le parc éolien du Miroir, d'une puissance de 16 mégawatts, permettra de doubler sa puissance installée dans la Somme.

Au cours de ce nouveau chantier, nous continuerons de respecter notre engagement pris au sein de l'association France Energie Eolienne, dont nous avons signé la charte déontologique : un chantier de construction propre, le respect des recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement, l'amélioration de l'environnement paysager du parc éolien, et d'autres mesures encore.

C'est à ce prix que les élus et les habitants de Domart-en-Ponthieu et de Saint-Léger-les-Domart pourront bientôt être fiers de leur parc éolien et en faire un élément fort de leur identité.

Jean-Michel GERMA
Président



Simulation du parc éolien du Miroir ©Abies

Le projet

Le permis de construire pour le parc éolien du Miroir a été délivré par le préfet de la Somme en mars 2007.

Ce parc sera composé de 8 éoliennes VESTAS V90 d'une puissance unitaire de 2 mégawatts, réparties sur les communes de Domart-en-Ponthieu (5 éoliennes) et de Saint-Léger-les-Domart (3 éoliennes). Sa production annuelle de près de 35 000 000 de kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 15 200 personnes en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 23 400 tonnes de gaz carbonique.

Les éoliennes du Miroir composeront le troisième parc éolien de La Compagnie du Vent dans la Somme après celui des Longs Champs à Fienvillers, en service depuis septembre 2007 et celui du Petit Terroir à Méneslies, en service depuis juillet 2008.

Par ailleurs, une extension du parc du Miroir, composé de 3 éoliennes pour une puissance supplémentaire de 6 mégawatts, est en cours d'instruction de permis de construire.

Le chantier

La Compagnie du Vent informe les riverains

Avant de commencer les travaux, La Compagnie du Vent a organisé en mars dernier une réunion avec les propriétaires des terrains sur lesquels les éoliennes seront installées. Ce rendez-vous a permis à La Compagnie du Vent d'expliquer aux propriétaires et aux exploitants, en présence de représentants des deux municipalités concernées, le déroulement du chantier.

Des intervenants principalement locaux

La Compagnie du Vent a sélectionné QUALICONSULT, implanté à Amiens, pour la coordination SPS (sécurité et protection de la santé) et le Contrôle Technique.

L'appel d'offres pour le lot génie civil, quant à lui, a été remporté par le groupement d'entreprises STPA & FONDASOLUTIONS respectivement implantées dans la Somme (Abbeville) et le Vaucluse (Avignon).



Fouille d'une fondation d'un parc éolien de La Compagnie du Vent

La société H2ION pour sa part, basée à Saint-Vaast-de-Val (76), supervisera les travaux en tant que maître d'œuvre délégué. Par ailleurs, la société ALIOS, située à Bordeaux (33), se chargera de réaliser l'étude des sols et de valider les fonds de fouille.

Le lot électricité fait l'objet d'un appel d'offres actuellement en cours d'analyse. Les sociétés sélectionnées se chargeront de fournir et d'installer

l'équipement électrique des éoliennes et des postes de livraison.

Les aérogénérateurs sont fournis par VESTAS FRANCE. Quant au raccordement au réseau public de distribution, il a directement été réalisé par ERDF.

Début des travaux sans encombre

La première réunion de chantier pour le parc éolien du Miroir entre les entreprises intervenantes et La Compagnie du Vent s'est déroulée le 3 septembre, et les travaux ont ensuite démarré le 7 septembre.

La première action a consisté au terrassement des fouilles pour extraire les matériaux qui permettront de réaliser les pistes d'accès sur lesquelles passeront les engins nécessaires à la construction.

Ensuite, l'entreprise FONDASOLUTIONS commencera la réalisation des fondations des éoliennes en appliquant le béton de propreté.



Création d'une piste d'accès d'un parc éolien de La Compagnie du Vent

Mesures pour la protection de l'environnement

La Compagnie du Vent a décidé, en partenariat avec les communes de Domart-en-Ponthieu et de Saint-Léger-les-Domart, de restaurer la chaussée Brunehaut qui longe le parc éolien. Cette ancienne voie romaine sera élargie et nivelée afin de permettre l'accès des convois exceptionnels au chantier. Une attention particulière sera prise lors de sa réfection pour que cette voie reste carrossable pendant toute la durée de l'exploitation du parc éolien.

Travaux à venir

La réalisation des fondations durera jusqu'en janvier 2010. Toutes les éoliennes seront installées sur des fondations classiques (type poids). En effet, l'étude géotechnique a montré que le sol, constitué principalement de craie faiblement altérée, présentait une bonne portance.

Lorsque les fondations seront terminées, suivront six autres étapes :

- la fouille des tranchées et la pose des câbles de raccordement courant février 2010,
- l'installation des postes de livraison le même mois
- le raccordement électrique des éoliennes au poste de livraison et le raccordement téléphonique fin février,
- le montage des éoliennes durant tout le mois de mars,
- la mise en service du système de télésurveillance en avril,
- les tests et la mise en service en mai et juin 2010.

Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent

Trois nouveaux parcs éoliens mis en service

Le parc éolien de La Picoterie, installé en août 2009, est la première installation de La Compagnie du Vent dans l'Aisne.

Ce parc, d'une puissance totale de 22 mégawatts, produit près de 47 millions de kilowattheures par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 20 000 personnes, et évite l'émission d'environ 31 000 tonnes de gaz à effet de serre.



Parc éolien de La Picoterie (Aisne)

Quant au parc éolien du Chemin des Hagenets, il s'agit de la première installation de La Compagnie du Vent dans l'Oise et de son parc en fonctionnement le plus puissant à ce jour en France métropolitaine. Ses quatorze éoliennes, qui forment un parc d'une puissance totale de 28 mégawatts, sont en service depuis le 25 mai dernier.



Parc éolien du Chemin des Hagenets (Oise)

Le parc du Chemin des Hagenets produit près de 61 000 000 de kilowattheures chaque année, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle

d'environ 27 000 personnes. Il évite l'émission de près de 40 000 tonnes de gaz carbonique par an.

Enfin, le quatrième parc éolien de La Compagnie du Vent dans le Finistère est en service. Les trois éoliennes du parc de Lanrivoaré produisent leur électricité renouvelable depuis le 20 mai dernier.

Ce parc, d'une puissance totale de 2,55 mégawatts produit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 2 700 personnes et évite l'émission de près de 4 150 tonnes de gaz à effet de serre.

Un nouveau permis de construire en Seine-Maritime

Le permis de construire du parc éolien de Manneville a été accordé à La Compagnie du Vent en juin 2007 par le préfet de la Seine-Maritime. Grâce au soutien actif de la municipalité, ce parc de six éoliennes et d'une puissance totale de 13,8 mégawatts, verra le jour en 2010 et alimentera plus de 12 200 personnes en électricité propre et renouvelable chaque année.

Pour La Compagnie du Vent, ce parc représente sept années de travail et un investissement de près de 16,7 millions d'euros. Le parc éolien de Manneville sera le premier de La Compagnie du Vent en Seine-Maritime.

Un projet éolien en instruction en Picardie



Sur la droite : simulation visuelle de l'extension du parc éolien du Petit Terroir (Somme) © Abies

Un projet d'extension de parc éolien de La Compagnie du Vent en Picardie fait actuellement l'objet d'une demande de permis de construire.

Le projet d'extension du parc éolien du Petit Terroir, sur les communes de Méneslies et de Béthencourt-sur-Mer (Somme) compte quatre éoliennes d'une puissance unitaire de 2,3 mégawatts. Il viendrait compléter le parc du Petit Terroir, déjà en fonctionnement depuis le 23 juillet 2008, pour une puissance totale de 13,5 mégawatts.

L'enquête publique se déroule du 7 septembre au 7 octobre prochain. L'extension du parc pourrait entrer en service en 2011, si La Compagnie du Vent obtient les autorisations administratives nécessaires.

650, rue Louis Lépine - CS 20756 -
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71

E-mail : info@compagnieduvent.com

www.compagnieduvent.com



Pour plus d'information :

www.fee.asso.fr - Le syndicat des énergies renouvelables : France
Energie Eolienne

www.planete-eolienne.fr - La fédération des énergies du vent : Planète
éolienne

www.ademe.fr - L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de
l'Energie

www.amorce.asso.fr - L'association nationale des collectivités, des
associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et
des réseaux de chaleur

www.cler.org - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables